



Fep-Sud Est. Dépoussiérer les métiers de la propreté

● **PROPRETÉ** Entretien avec Bernard Bodilis, président Sud-Est de la Fédération des entreprises de propreté (Fep) et services associés.

Deuxième secteur des services de la région Paca, la propreté souffre d'un déficit d'image, suscitant peu d'attrait auprès des jeunes. Pourtant, il est un des rares secteurs à recruter et à proposer de réelles évolutions de carrière aux non diplômés. Les 20 et 21 juin derniers, Marseille a été la ville hôte de la 45^e assemblée générale de la Fédération des entreprises de propreté (Fep). Pas moins de 300 chefs d'entreprises avaient fait le déplacement, tous spécialistes de la propreté en France. Au fil des années, la filière a su se structurer afin de gagner en attractivité en proposant des formations pour tous niveaux. « Hier, on venait chez nous par défaut, à présent on vient pour apprendre un métier. Nous délivrons des certificats de qualification professionnelle de laveur de vitres, agent machiniste... Nous proposons des formations au Bac Pro et au BTS Maintenance et Hygiène des Locaux et également un Bac +5 à Lyon qui forme les futurs dirigeants », souligne Bernard Bodilis, qui préside, depuis un an, la Fep du Sud-Est.

Illétrisme et handicap

Localement, cette fédération compte 2.265 entreprises employant 50.156 salariés, répartis entre le Languedoc-Roussillon, Paca (8 % des effectifs nationaux) et la Corse. Bernard Bodilis, à la tête d'une société de nettoyage d'une cen-



« Hier, on venait chez nous par défaut, à présent on vient pour apprendre un métier », estime Bernard Bodilis. (Photo D.R.)

taine de personnes basée à Furiani en Corse, n'a de cesse de vanter les atouts du CFA Propreté Institut national de l'hygiène et du nettoyage industriel (INHNI) qui forme chaque année 1.500 élèves. À l'issue de leur formation, ces derniers bénéficient d'un emploi et surtout de perspectives d'évolution de carrière. Si, en 2012, les recrutements ont stagné, ils pourraient repartir à la hausse dès 2013. Les administrations qui effectuent en interne les opérations de nettoyage pourraient recourir davantage à la sous-traitance pour des raisons d'économie et de souplesse de gestion. « Les nouvelles constructions à Marseille, sont autant de chantiers potentiels », renchérit Bernard Bodilis. Au-delà de la formation, la Fep Sud-Est s'attache à favori-

ser le recrutement du public éloigné de l'emploi et notamment les personnes illettrées ou handicapées.

Lors de son assemblée générale la fédération a signé une nouvelle convention cadre avec l'Agefiph. Un accord au terme duquel la fédération s'engage à créer une offre de services adaptée aux travailleurs handicapés. « Nous nous sommes donnés comme objectif de parvenir à insérer 20 % des personnes handicapées », précise le président de la fédération. Dans une déclaration relative à la "rénovation de l'organisation du temps partiel dans la propreté", signé le 17 janvier dernier par la CGT, FO, la CFTC et la Fep, le dispositif du complément d'heures a été légalisé. Une avancée permettant d'augmenter temporairement le

temps de travail du salarié en contrepartie d'une majoration négociée dans les branches. Cela répond au besoin de souplesse des entreprises qui doivent s'adapter aux nécessités conjoncturelles.

Évolution de l'organisation du travail

Cette déclaration promeut des évolutions d'organisation du travail pour favoriser, sur les nouveaux chantiers, des prestations en journée ainsi qu'une moindre fragmentation du travail sur des sites proches.

« Au lieu de mobiliser deux à trois personnes sur quelques heures, désormais une seule personne travaillera en continu », précise Bernard Bodilis. Seulement, peu d'entreprises acceptent d'ouvrir leurs portes durant la journée pour les opérations de nettoyage au point de générer 74 % de temps partiel dans le secteur. Autre thème majeur, la lutte contre les troubles musculo-squelettiques (TMS). La Fep a engagé 390.000 € dans des actions de formation. Au total, 12 jours de formation sont prévus dans les entreprises à la fois pour les agents de services mais également l'encadrement. La société marseillaise **Proclair** qui emploie 350 salariés, est parvenue en douze mois et grâce à un plan d'actions à réduire de 21 % nombre de jours d'arrêts de travail soit une économie de 1.050 jours d'arrêts de travail.

Laurie Maneval